

# SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 1/21

## GRUES—OSHAWA (ONTARIO)

Plusieurs grues seront érigées à Oshawa, en Ontario. Leur hauteur maximale sera de 225 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 590 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). Les structures seront éclairées, mais ne seront pas peintes.

Les grues seront situées dans un rayon de 165 pieds des coordonnées suivantes :

43° 53' 59" N 078° 51' 39" W

Elles se trouveront à environ 9 560 pieds du seuil de la piste 30 et à 4 340 pieds au sud-ouest (SW) du prolongement de l'axe de piste à l'aéroport exécutif d'Oshawa (CYOO). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de ces grues seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
1601, avenue Tom Roberts  
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Tél. : 866-577-0247  
Télec. : 613-248-4094  
Courriel : [landuse@navcanada.ca](mailto:landuse@navcanada.ca)



Stephanie Castonguay  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes